

Certificat relatif aux Connaissances de gestion de base (160 périodes)

Sur le plan socioprofessionnel, la formation permettra à l'étudiant :

- ✓ D'appréhender ses qualités d'entrepreneur ;
- ✓ De compléter ses compétences professionnelles à caractère technique ;
- ✓ De maîtriser les compétences de base dans le domaine de la création d'entreprise, de la comptabilité, de la fiscalité, de la gestion financière et commerciale et de la législation nécessaires à l'exercice de toute activité professionnelle à titre d'indépendant.
- ✓ De développer son auto-formation en ces domaines.

Dénomination des UF :

✓ Création d'entreprise	24 périodes
✓ Compétences entrepreneuriales	08 périodes
✓ Aspects comptables, financiers et fiscaux	80 périodes
✓ Gestion commerciale	18 périodes
✓ Législation	20 périodes
✓ Plan d'entreprise	10 périodes